



# COMMUNIQUÉ

**Pour diffusion immédiate**

## **Le conseil d'administration de La Mutuelle des municipalités du Québec nomme Bernard Deschamps au poste de président-directeur général**

**MONTREAL (Québec), le 16 mai 2017** — Le conseil d'administration de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a annoncé aujourd'hui la nomination de Bernard Deschamps au poste de président-directeur général, et ce, à compter du 19 juin 2017.

« Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur un haut dirigeant d'expérience pour poursuivre notre mission et continuer à innover et surpasser les attentes de nos membres sociétaires. J'ai eu le plaisir de travailler en étroite collaboration avec Bernard lors de la création de la MMQ en 2003 et je suis persuadé que la MMQ bénéficiera de ses compétences et de son engagement envers nos membres sociétaires », a affirmé Richard Lehoux, président du conseil de La Mutuelle des municipalités du Québec.

Pour sa part, M. Deschamps se dit très heureux de s'associer de nouveau à la MMQ et honoré d'avoir l'occasion de joindre une équipe hautement compétente et dédiée à ses membres sociétaires.

Ce dernier occupait depuis 2014 le poste de président-directeur général de Groupe Ultima, un important réseau de distribution en assurance générale. Il est également membre du conseil d'administration et préside le comité d'audit du FARCIQ, un fonds d'assurance destiné aux courtiers et agents immobiliers.

Bernard Deschamps, CPA, CMA, détient un certificat de 2<sup>e</sup> cycle en comptabilité de l'Université Concordia, une maîtrise en administration publique (MAP) de l'ÉNAP et est diplômé du Collège des Administrateurs de Sociétés de l'Université Laval (ASC).

En terminant, M. Lehoux, au nom du conseil, a tenu à remercier chaudement M. François Dufault qui a assumé l'intérim pendant le processus de nomination. D'ailleurs, la MMQ pourra continuer à compter sur son dévouement et son professionnalisme alors que M. Dufault réintègrera ses fonctions de chef de la direction financière au sein de l'organisation.

### **À propos de la MMQ**

La Mutuelle des municipalités du Québec a été créée en novembre 2003 en vertu du Code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes. Elle est la propriété des municipalités locales, municipalités régionales de comté (MRC) et régies intermunicipales qui en sont membres sociétaires. Elle est née de leur volonté de se garantir une offre d'assurance à long terme, de réduire les risques liés à leurs activités et de stabiliser leurs primes d'assurance.

- 30 -

Renseignements : Martine Campeau  
Directrice, service des Ressources humaines et de la Communication  
La Mutuelle des municipalités du Québec  
1 866 662-0661  
[mutuellemmq.com](http://mutuellemmq.com)

